

HUELGOAT

- enquête an 12
- enquête an 12
- Chapelle 1806
- presbytère Chapelle 1809
- état de biens

M. Les
uniques,
an 12

pour patron

Huelgoat, est
communions

Désigné

Dans le canton
vinaire à

no placés

né à pleiben

4 avril

seigneur

encore

Réponse aux questions de M. M. Les
vicaires Généraux du Diocèse de Quimper,
demandée par Lettre du 9 pluviôse an 12
(20 janvier 1804.)

1. L'Eglise paroissiale d'huelgoat a pour patron
St. Yves ~
2. La population de la paroisse d'huelgoat, est
de 1000 âmes. Le Nombre des communians
de 700. ~
3. il y avoit autrefois deux prêtres. ~
4. jusqu'ici aucun prêtre n'a été désigné
pour remplir la place de vicaire. ~
5. j'en connois point de prêtre dans le canton
qui puisse occuper la place de vicaire à
huelgoat, attendu qu'ils sont tous placés
6. Guillaume-Sebastien Leroux né à pleiben
le 15 février 1753, prêtre le 4 avril
1778, a été nommé par Monseigneur
l'Evêque à la cure. il n'en est encore
que le Desservant provisoire.

7. Tous Les Desservans Des Succursales qui
Dépendent De la cure D'huelgoat, Sont
actuellement à Leurs portes... Monsieur
Le Gall Desservant De plouyé manque par
faute de Santé. il est infirme & hors
de combat.

8. outre L'église paroissiale D'huelgoat D'édifiée
à Saint yves, Nous avons Dans La même
commune une chapelle D'édifiée à Notre Dame
Des vieux. Tous Les habitants De la commune
& même ceux Du canton Demandent La conser-
=vation De cette église. on est persuadé que
Les offrandes qui y tomberoient, Suffiroient
pour L'entretien Des deux, c'est à dire, de
La chapelle & de L'église paroissiale. cette
Dernière est pauvre, tous Ses biens ayant
été vendus... voyez la pétition De la municipalité

9. on Desireroit que M. L'Evêque Demandât
au Gouvernement La conservation De la
chapelle Domestique De laoudray, commune
D'huelgoat.

cette année nous n'avons pas de prédicateurs
à huelgoat, à Serrien, ni à Locmaria,
chaque prêche dans son Eglise.

Monsieur Gangneven prêtre à Breunilis
prêche à la Feuillée. & Monsieur Corquer
Desservant de Solazec, à Solazec & à
Scrignae.

Pour former le tableau des Eglises
pour les Stations, nous croyons qu'il
faudroit les réunir dans l'ordre suivant —

- 1^{re} Station.. huelgoat, Serrien & Locmaria.
- 2^e Station.. Scrignae & Solazec.
- 3^e Station.. Plouyé & la Feuillée.

à huelgoat 2 ventose an 12. (22 février 1804)

G. Seb. Le Roux Desservant
provisoire

Monseigneur,

Les habitants d'Huelgoat me chargent d'être leur interprète auprès de votre Grandeur pour la prier d'obtenir pour eux du Gouvernement la chapelle de Notre Dame des cieux qui se trouve dans l'arrondissement de cette paroisse. Depuis long-temps ils demandent le rétablissement de cette chapelle, elle sera très-utile pour le culte & même nécessaire, si par accident l'église paroissiale venoit à manquer. autrefois les offrandes y tomboient assez abondamment. & on est persuadé qu'elle sera dans la suite en état de contribuer à l'entretien & même à l'ornement de l'église paroissiale qui est aujourd'hui très-pauvre, tout son bien ayant été vendu. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

à Huelgoat le 26
février, 1806

Monseigneur,

De votre Grandeur très-humble & très-obéissant
serviteur. G. Seb. Lecloux curé

Commune d'Inulgoat

La commune d'Inulgoat n'a jamais eu de presbytère. on ne connaît aucune maison à vendre, qui soit propre à cet usage.

Dans la même commune se trouvent deux chapelles.

L'une appelée notre-Dame-~~du~~-Lieu est située dans le bourg. elle est nécessaire au culte. elle est en bon état.

la seconde s'appelle S. Guine. elle est à l'extrémité de la paroisse, isolée, en ruine et ~~à~~ invendue. elle n'est pas nécessaire au culte. G. Leb. Le Douf curé,

Huelgoat. D

1814.

Monsieur et très-cher Supérieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'état des fondations et revenus de la fabrique de Serignac, et de celle de Bolages, que vient de me faire passer Monsieur Morvan, desservant de cette paroisse en réponse à la circulaire de Monseigneur notre Evêque en date du 7 de ce mois.

Quant à ce qui regarde Huelgoat, l'Eglise de St. Yves et celle de Notre Dame-des-Cieux ont suivi le même sort que Berrien. on a vendu toutes les fondations, nous n'avons reçu aucun nouveau legs, et nous n'avons aucun revenu que celui que procurent les oblations des fideles recues par les fabriques sêles et dimanches; ce qui ne me semble pas demandé dans la circulaire.

Daignez agréer les sentiments du plus profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monsieur et très-cher Supérieur

Votre très-humble et très-obéissant
serviteur Ch. J. Moutier curé de Huelgoat

Huelgoat
24. juin
1814.